

Communiqué de presse, 19 novembre 2019

Résultats des analyses des réadmissions dans les hôpitaux

L'année de données 2017 de l'OFS a désigné 33 hôpitaux (sites) sur 193 comme présentant plus de réadmissions qu'escompté compte tenu du collectif de patients. Ainsi, le nombre d'hôpitaux présentant un taux de ré-hospitalisations supérieur à la moyenne a été réduit de plus d'un tiers. L'année précédente, 47 hôpitaux étaient encore concernés. Les analyses complémentaires mettent quant à elles des éléments importants en lumière : elles indiquent que les taux sont bien plus élevés lorsque les séjours sont nettement plus longs ou plus courts.

Le taux de ré-hospitalisations potentiellement évitables se définit comme le rapport (ratio) entre les taux observés et les taux attendus. Ce taux est calculé chaque année en s'appuyant sur les « Statistiques médicales des hôpitaux » de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Classement des résultats actuels

Au cours de l'année de données 2017 de l'OFS, plus de 880 000 sorties d'hospitalisation de 193 hôpitaux ont été analysées. Parmi ces derniers, 33 hôpitaux présentaient des taux au-dessus de la norme. Ce résultat représente 14 hôpitaux de moins qu'au cours de l'année de données 2016 de l'OFS, mais malgré tout encore 15 de plus qu'au cours de l'année de données 2015 de l'OFS.

Compte tenu des derniers calculs, le nouveau taux est de 1,04 (1,05 l'année précédente) au niveau national et en considérant tous les types d'hôpitaux. Ce sont actuellement les types d'hôpitaux suivants qui présentent des taux de ré-hospitalisation supérieurs à la norme : trois hôpitaux universitaires sur cinq (niveau 1 de soins) et presque un quart des hôpitaux de niveau 2 de soins.

Des analyses complémentaires pertinentes

Plus le séjour est long ou court par rapport à la durée moyenne de séjour, plus on constate des taux élevés. Les séjours nettement plus longs peuvent être liés à des complications imprévues survenues à l'hôpital. Les séjours nettement plus courts reflètent quant à eux probablement les nouvelles pratiques des hôpitaux visant à réduire la durée d'hospitalisation.

L'analyse des réadmissions imprévues dans le même établissement (internes) ou dans un autre hôpital (externes) a permis d'établir le schéma suivant : les ré-hospitalisations externes sont en recul dans l'ensemble, 87% des réadmissions se faisant dans le même hôpital. Dernier point, les résultats ont également été évalués par groupes de diagnostic.

Marge d'amélioration

Il n'est pas réaliste pour les hôpitaux de ne présenter aucune réadmission potentiellement évitable : ils ne peuvent en effet pas intervenir sur tous les facteurs qui engendrent une réadmission. Grâce aux recommandations du rapport comparatif national et accompagnant les résultats de mesure spécifiques aux hôpitaux, les hôpitaux présentant des taux de ré-hospitalisation supérieurs à la norme disposent d'indications importantes sur les leviers et les mesures à mettre en œuvre.



Une enquête ne permettant pas les classements des hôpitaux/cliniques

Les résultats de la mesure de l'ANQ ne permettent pas de réaliser des classements sérieux. Chaque résultat ne représente qu'un aspect de la qualité et ne donne aucune indication quant à la qualité globale d'un hôpital/d'une clinique. Les classements établis à partir des résultats de plusieurs mesures de l'ANQ ne sont pas acceptables non plus.

Rapport avec graphiques

Contact

Regula Heller, responsable Soins aigus
Tél. 031 511 38 41, regula.heller@anq.ch

L'ANQ promeut la qualité dans les hôpitaux et les cliniques

L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) coordonne et réalise des mesures de qualité en soins aigus, réadaptation et psychiatrie. Les résultats permettent de faire des comparaisons transparentes au niveau national à partir desquelles les hôpitaux et les cliniques peuvent développer des mesures ciblées pour améliorer leur qualité. Les membres de l'ANQ sont l'association des hôpitaux H+, santésuisse, curafutura, les assureurs sociaux fédéraux, les cantons et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé. L'activité de l'association se base sur la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) ; l'ANQ est une association à but non lucratif.

Pour plus d'informations : anq.ch